



Association Léonie juin 2010

A l'intention de Monsieur Christophe Kerrero

Cabinet de Luc Chatel

Ministre de l'Education nationale

Porte parole du gouvernement

110 rue de grenelle

75007 Paris

Tel : 01 55 55 20 95

Projet éducatif

pour un pôle expérimental

Introduction

- I Qui sommes-nous ?
- II Pourquoi un collège expérimental ?
- III Le public de ce pôle expérimental
- IV Le cadre éthique et légal de notre démarche

Projet éducatif en trois points développés

- I L'enfant est acteur de ses apprentissages,
- II La recherche et le questionnement de la réalité
- II Apprendre ensemble le vivre ensemble



Association Léonie juin 2010

Conclusion

I Perspectives

II Les besoins



Introduction

I Qui sommes-nous ?

L'association Léonie est née en 2007 de la volonté d'un groupe de parents dont les enfants étaient en difficulté à l'école. Ce mouvement a été rejoint par des professionnels de l'enseignement et de la santé intéressés par notre projet.

L'association a reçu l'appui d'élus, et d'autres parents fortement concernés par les enjeux éducatifs. Les fédérations départementales des parents d'élèves, FCPE et APEL, nous ont témoigné leur soutien. Des entretiens ont eu lieu avec les responsables de l'éducation et du développement de la Région, du Département et de la ville d'Angers.

Motivations

Au départ, il y a la détresse des parents devant la souffrance des enfants à certains moments et un refus de nous résigner. Notre but est de proposer un choix éducatif différent dans le cadre du service public qui favorise la maîtrise du socle commun de connaissances, la réussite aux examens et l'épanouissement des enfants aux profils variés.

Ce projet s'inscrit dans les priorités définies par le document CAP 2015.

Le travail de réflexion et de proposition réalisé jusqu'ici nous permet de soumettre à l'administration nos orientations essentielles :

En premier lieu : le projet éducatif.

II. Pourquoi un collège expérimental ?

L'acceptation de ce vocable ne signifie pas que les enseignants de Léonie devraient avoir une quelconque compétence officielle de chercheurs en sciences de l'éducation mais que les élèves et les différents membres qui travaillent dans cette école constituent une sorte d'entité ou chacun est partie prenante puisque volontaire pour participer à cette expérience. Le collège restera expérimental dans la mesure où chaque année amène d'autres enfants avec d'autres besoins.

A quel endroit ? : Angers, Maine et Loire.



Association Léonie juin 2010

Nous souhaitons que cette première structure soit centrale par rapport au département. Nous ne pouvons pas nous contenter d'une unique proposition dans notre région. A ce titre, nous souhaiterions que ce projet puisse être labélisé et dupliqué dans d'autres chefs lieux de départements de l'Académie de Nantes.

La demande d'une école à pédagogie différenciée existe : la situation familiale et leur budget, ainsi que l'accessibilité de ces collèges, et l'âge des enfants ne permettent pas à tous de rejoindre ces établissements hors de leur département.

Un collège expérimental de proximité permet de donner le choix aux parents, de ne pas arracher l'enfant de sa vie familiale.



III. Le public de ce pôle expérimental

L'adolescence est une période de transition, l'enfant cherche sa place, se cherche lui-même. Il quitte l'intimité familiale et se trouve seul. Il n'y a plus de lien, face à un seul enseignant unique. Il devient donc plus vulnérable.

Il ne s'agit donc pas de créer une école réservée aux élèves en difficulté mais d'un établissement où les pratiques éducatives peuvent répondre, notamment, à une grande variété de profils d'enfants: échec scolaire, phobie, précocité, décrocheurs scolaires, ceux qui ne sont pas contents d'aller dans leur école mais qui ont envie d'apprendre, ceux qui s'ennuient, ceux qui ont envie d'être acteurs de leurs apprentissages, ceux qui veulent donner du sens à leur vie scolaire, ceux qui ne supportent pas un cadre trop rigide...

Il s'adresse aussi :

- à des familles dont l'enfant est en difficulté dans sa scolarité.
- à des familles dont les orientations éducatives diffèrent de ce qui est proposé actuellement.



IV Le cadre éthique et légal de notre démarche

L'éthique de ce projet est une aspiration citoyenne qui ne s'autorise pas l'indifférence quant aux enjeux éducatifs afin que chaque enfant de la nation puisse avoir les possibilités réelles de se développer et de participer à la vie de la Cité. Cette éthique rappelle que l'éducation ne peut être une affaire de spécialistes ou d'experts. Au contraire elle engage chacun dans un partenariat qui est toujours à recréer. La place première et centrale des parents doit être reconnue et valorisée dans toutes les instances où l'enfant doit vivre. Cette éthique du partenariat exige que les règles qui fondent le contrat commun soient connues, comprises et mises en pratique réellement.

Ces règles du jeu claires fondent un état de Droit. Elles appellent chaque acteur à mettre en pratique les lois adoptées dans un esprit de vérité et de logique. Par conséquent, ce projet s'inscrit aussi dans un cadre légal.

***La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme** du 10 décembre 1948, article 26, 3 Les parents ont, par priorité, le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants.*

***Déclaration des Droits de l'enfant 1959 Principe 7 :** L'enfant a droit à une éducation qui doit être gratuite et obligatoire au moins aux niveaux élémentaires. Il doit bénéficier d'une éducation qui contribue à sa culture générale et lui permettre, dans des conditions d'égalité de chances, de développer ses facultés, son jugement personnel et son sens des responsabilités morales et sociales, et de devenir un membre utile de la société. L'intérêt supérieur de l'enfant doit être le guide de ceux qui ont la responsabilité de son éducation et de son orientation; cette responsabilité incombe en priorité à ses parents.*

Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales 1952 Protocole additionnel Article 2 .

Droit à l'instruction Nul ne peut se voir refuser le droit à l'instruction. L'État, dans l'exercice des fonctions qu'il assumera dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement, respectera le droit des parents d'assurer cette éducation et cet enseignement conformément à leurs convictions religieuses et philosophiques.

Convention internationale des Droits de l'enfant, 1989, article 18,1

article L 111- (1 à 4) du code de l'éducation et Circulaire n° 2006-137 du 25-8-2006 : L'obligation faite à l'État de garantir l'action éducative des familles requiert de soutenir et renforcer le partenariat nécessaire entre l'institution scolaire et les parents d'élèves, également responsables de l'éducation de leurs enfants.



Le cadre légal est largement posé et cohérent pour que l'action éducative prioritaire des parents soit reconnue dans un partenariat où l'intérêt supérieur de l'enfant guide toutes les parties prenantes.

Projet éducatif en trois points développés

« Introduction résumant l'esprit du projet »

Il s'agit de donner envie d'apprendre. Les conditions sont réunies pour que l'enfant soit acteur dans une communauté éducative où chaque adulte est aussi acteur. Les adultes accompagnent les élèves dans un questionnement et une recherche, ceci pour aboutir à une compréhension de la réalité. Les élèves forgent ainsi leur autonomie dans leur travail de déchiffrement du monde.

L'accent est mis sur la nécessité d'apprendre le vivre ensemble qui est à la fois un objectif éducatif majeur, mais aussi le moyen d'instaurer une ambiance de travail propice aux apprentissages.

L'enfant est acteur de ses apprentissages,

Il a plaisir à apprendre et (re) mis en confiance.

Les méthodes et les objectifs :

A. Retrouver **une image de Soi positive** et un sentiment de compétence personnelle suffisamment solide pour se réaliser dans son parcours scolaire et personnel. Gérer son stress, apprendre à s'affirmer, prendre la parole devant les autres, dépasser la peur du regard de l'autre et la peur du jugement. L'importance du regard bienveillant de l'adulte pour se sentir en confiance. La comparaison, l'uniformisation et la compétition n'existent pas. Les classes d'âge sont mélangées, l'hétérogénéité est considérée comme une richesse. La confiance se construit dans cette diversité.



Association Léonie juin 2010

B. Entreprendre, faire aboutir des projets, s'engager, prendre des initiatives, être co responsable, se lancer des défis, se donner les moyens, faire des choix.

C. Utiliser des outils du patrimoine culturel en les recréant, en les redécouvrant, créativité appuyée sur une connaissance vivante, éducation émancipatrice (possession des outils anciens + réutilisation créative).

D. Affirmer ses choix (gérer son temps, ses outils), prendre des risques de se tromper, accepter l'erreur comme une étape, construire sa sécurité et son estime de soi malgré des échecs.

E. Etre actif, manipuler des outils, être plongé dans des situations sensées et savoureuses, faire appel à tous les sens, engagement physique, la main à la pâte...

F. Encourager et accompagner l'enfant sur cette voie de la responsabilité. L'éducateur s'assure que l'enfant maîtrise suffisamment les outils utiles à son autonomie. Pouvoir mettre en place sa propre méthode de travail et pouvoir la partager.

G. Mettre l'enfant en situation de prendre en main ses apprentissages en soupesant le sens de ce qui lui est proposé. Il peut élaborer ses objectifs et ses méthodes personnelles, forger son style d'apprentissage et apprendre à persévérer.

H. L'enfant doit être en position de choisir l'évaluation qui est utile et non pas de la subir. L'évaluation valorise la réussite et les progrès. Elle doit être un instrument pour les apprentissages.

I. D'équilibrer la capacité d'initiative individuelle avec la capacité à travailler en équipe. La compétition doit toujours être un choix libre venant des élèves.



Association Léonie juin 2010

Si **l'enfant est acteur**, engagé dans des actions sensées, encouragé, reconnu dans sa particularité, les conditions éducatives sont réunies pour qu'il puisse retrouver une image de Soi positive et un sentiment de compétence personnelle suffisamment solide pour se réaliser dans son parcours scolaire et personnel. Il apprend à s'affirmer, à prendre la parole devant les autres, à dépasser la peur du regard de l'autre et la peur du jugement. Pour être acteur il faut avoir bâti cette base de confiance qui permet de se lancer dans l'inconnu et l'inconfort d'être maladroit, ignorant, l'inconfort de ne pas maîtriser une compétence.

L'enfant doit pouvoir affirmer ses choix, sa façon de gérer son temps, ses outils. Il peut prendre le risque de se tromper, il comprend qu'il peut accepter l'erreur comme une étape, construire sa sécurité et son estime de soi malgré les échecs. Il apprend de façon naturelle à gérer son stress. Il est mis en situation de mettre en place sa propre méthode de travail et de la partager avec ses camarades. En étant reconnu dans ce qu'il apporte au groupe de pairs, il renouvelle sa motivation.

L'enseignant s'assure que l'enfant maîtrise suffisamment les outils utiles à son autonomie et à l'acquisition des fondamentaux prescrits par les différents programmes de l'E.N.

L'éducateur vérifie que l'enfant a plaisir à apprendre, qu'il construit progressivement une confiance en soi basée non sur une illusion mais sur la conscience de ses compétences. Il l'aide à s'évaluer, à mesurer le chemin parcouru, et par là, à donner du sens à ses efforts. Le suivi personnalisé au travers du tutorat, doit être une réalité.



La recherche et le questionnement de la réalité

Notre intention est de former l'esprit critique par la confrontation avec les faits (démarche historique, méthode scientifique, travail du journaliste et du juge) et en se méfiant des rumeurs, des « on-dit ». On instaure une culture de la vérification, de la recherche de la vérité, du doute méthodique.

Des grands points guident notre réflexion :

A. Rechercher la réalité passe par la rencontre humaine. Il est important de remettre la relation à l'autre au cœur des apprentissages.

B. Poser toujours la question du sens de ce qui est fait, relier l'activité à la réalité humaine, sociale, économique. Donner du sens.

C. Les enseignements scientifiques restituent le questionnement et les cheminements de la recherche. Permettre la controverse, la multiplicité des avis. Chacun doit pouvoir se remettre en question.

D. Le programme académique imposé par l'administration est abordé comme un objet d'étude en soi. On s'y immerge pour le questionner. La pédagogie, l'institution sont des objets d'étude, en connaître les rouages permet de pouvoir intervenir comme acteur.

E. Le lieu d'apprentissage est partout dès que c'est accessible raisonnablement (sortir des murs et faire entrer la réalité entre les murs). On apprend à nager dans l'eau, pas par des leçons au tableau...

F. Les situations d'apprentissage permettent que les différents sens soient stimulés (pas seulement la vue et l'ouïe)

G. Préserver la capacité de questionnement et d'enchantement.

L'abord intellectuel de la réalité n'est pas privilégié jusqu'au point de faire oublier des approches plus sensibles ou intuitives du monde. Il doit toujours être possible de poser la question du sens de ce qui est proposé de façon à relier l'activité à la réalité humaine, sociale, économique.



Apprendre ensemble le vivre - ensemble

A. Une école pour tous les enfants, dans le respect des différences et des rythmes d'apprentissages de chaque enfant.

Pour se sentir accueilli et accepté tel qu'il est **l'enfant** doit comprendre le fonctionnement du lieu où il se trouve : sa fonction, son but, son fonctionnement, quelle est sa place et le rôle des adultes. Les rôles respectifs, et les règles de fonctionnement sont formalisés dans un contrat qu'il comprend et qui l'engage.

Il a la possibilité de mettre en place sa propre méthode de travail et il peut partager ses méthodes et ses savoir faire.

L'équipe éducative s'efforce de diversifier et développer les moyens d'expression et de communication pour permettre l'interactivité, le partage et l'échange.

La vie du groupe ne doit pas être un simple regroupement d'individus : Il s'agit de créer les conditions pour que s'opère une mutualisation des capacités et des talents, un fonctionnement de groupe où la solidarité est permise.

On peut monter des projets d'équipe : l'entraide devient naturelle dans une ambiance amicale de décontraction, où l'humour et la joie ne sont pas incongrus.

Les adultes recherchent continuellement comment offrir aux enfants un équilibre entre sécurité et stimulation.

La sécurité physique et affective est indispensable pour que l'enfant relève tous les défis qui lui sont lancés. Cependant, le rôle des éducateurs est aussi de stimuler, de lancer des défis, d'inviter à de nouveaux apprentissages.

L'équipe éducative reste dans une attitude d'accueil : accepter la différence, assumer la diversité et l'utiliser comme une richesse.

L'école pour tous est fondée sur le respect de chacun. Les adultes se rappellent que c'est l'institution qui doit s'adapter aux besoins des individus pas le contraire. Ils recherchent à mettre en pratique une pédagogie différenciée, une personnalisation des démarches éducatives, un suivi individualisé. On tend à s'adapter aux modes d'apprentissage particuliers à chaque enfant, de façon à faire une place à toutes les formes d'intelligence.



Face au défis des apprentissages dans la délicate période de l'adolescence, accompagner c'est encourager!

L'une des clés du vivre – ensemble, c'est l'intégrité qu'exige de nous d'interroger le lien entre notre parole et nos actes, le lien entre notre ressenti et notre parole. Les adultes accompagnent les enfants sur ce chemin là aussi.

B. Une école à taille humaine pour permettre une pédagogie pluridisciplinaire et adaptée à chaque enfant.

L'école devrait garder une échelle humaine, un certain caractère familial. Les locaux et les équipes doivent être accessible pour un jeune.

Même si sa fonction relève d'une certaine technicité, L'école doit rester un lieu de vie, un lieu où la connaissance s'incarne dans des rencontres humaines réelles. L'enfant doit pouvoir s'approprier ce lieu, s'y sentir bien.

Les formes concrètes de cette appropriation sont à cadrer de façon que la liberté s'exerce dans des limites claires pour tous.

L'organisation de l'hébergement hors - temps scolaire et de la restauration sera en cohérence avec ces principes du projet éducatif.

Si l'école est à échelle humaine la communication devient plus facile. Les adultes ont le temps pour l'écoute de la parole de l'autre. Un vrai soin à la communication et à la compréhension devient possible. Il y a de la place pour la concertation, pour apprendre la résolution des conflits. Ceux-ci sont pris en compte et résolus par la médiation.

Chacun des acteurs : jeune/enseignant/parent doit pouvoir s'épanouir, être reconnu et écouté. Le but est d'atteindre un haut niveau de qualité relationnelle. Cette qualité relationnelle va imprégner l'ambiance de travail et donner toutes les chances à chaque enfant d'apprendre et de progresser au meilleur de ses possibilités. Elle favoriserait une discipline de travail efficiente, pour une ambiance apaisée dénuée de violence ou d'agressivité.



La qualité des relations entre enseignants et parents est aussi une garantie majeure pour la qualité des relations à l'intérieur de l'établissement.

C. Une organisation collégiale impliquant une participation active des familles, du professionnel et des enfants.

L'outil institutionnel est pensé et organisé dans le sens du partenariat, de la collaboration. Les adultes donnent l'exemple d'un travail en équipe où la co - responsabilité s'exerce le plus naturellement possible. L'institution reste sous le contrôle des principaux responsables (parents et enseignants) : il s'agit de faire vivre réellement la notion de "communauté éducative" telle quelle est définie en théorie dans les textes officiels.

Le lien social est une réalité qui est prise en compte : il est fondé autour d'un contrat clair qui relie les acteurs en toute conscience. Les finalités du groupe et le fonctionnement basique de l'institution sont explicites. Cela exige une vraie connaissance de Droit, des lois et des règles du jeu mobilisés par l'institution. L'une des bases du contrat c'est la pleine adhésion de chaque acteur au projet éducatif.

Pour les enseignements, il est nécessaire de sortir d'une logique de cloisonnement entre les matières, les disciplines. Des thèmes sont abordés sous plusieurs angles.
(pluridisciplinarité)

L'enfant est immergé dans la réalité du fonctionnement de l'institution. C'est la vraie condition pour un apprentissage réel de la démocratie, de la citoyenneté (collégialité). Un règlement intérieur basé sur le respect mutuel est discuté, mis en place et amélioré avec la participation de tous les acteurs, dont les enfants.
Les enfants participent à l'évaluation de l'outil institutionnel.

L'équipe éducative sera encouragée à échanger avec des observateurs extérieurs et indépendants.



Association Léonie juin 2010

*



Conclusion

I. Perspectives

L'association Léonie n'accepte pas l'échec scolaire, la violence de l'école, un absentéisme grandissant et une démotivation exponentielle des jeunes.

Des parents, des enseignants se mobilisent en faveur d'un pluralisme pédagogique. Notre projet peut donner à l'enseignement public l'occasion d'offrir une alternative à toutes les familles du département, qui souhaitent une pédagogie différente, accessible à tous, d'où la nécessité d'un financement public.

Beaucoup de parents autour de nous attendent du concret, car une souffrance scolaire et familiale réelle existe. En effet, des élèves, suffisamment nombreux, perdent confiance en eux et sont stigmatisés dans l'échec scolaire. Le plus difficile est qu'ils finissent par s'en persuader eux-mêmes. Cela reste marquant tout au long de leur vie d'adulte.

Beaucoup d'élèves, qui se désintéressent de l'école, ont pourtant du potentiel. Il nous semble nettement moins coûteux sur le plan humain et financier, d'investir aujourd'hui dans une scolarité à pédagogie différenciée, que de soutenir des adultes en détresse toute une vie.

Nous ne voulons pas que notre école publique puisse être l'institution qui génère de l'échec et place ainsi, des personnes sur le bas-côté de la route de la réussite. Cela ne doit pas être une fatalité.

Nous tenons à notre école publique, synonyme de réussite pour tous.



II. Les besoins

Pour que ce collège ouvre en 2011, plusieurs étapes sont nécessaires :

- Que ce projet éducatif soit accepté et signé par les autorités compétentes.
- Une équipe enseignante stable qui puisse développer le projet éducatif à long terme.
- Que le projet pédagogique soit élaboré en collaboration entre l'équipe des enseignants et les parents. Il nous paraît essentiel que l'équipe pédagogique adhère pleinement au projet éducatif.
- La mise en place d'un Projet d'établissement :
Mise au point des outils et de l'organisation détaillés :
règlement d'intérieur, livret de suivi des apprentissages, utilisation des espaces, organisation concrète du partenariat (enseignants, parents, personnels non enseignants)...
- Mise en place des diverses démarches administratives pour créer ce collège.
- Qu'il puisse se créer un accueil de soir et de nuit cohérent avec cette pédagogie différenciée.
- La mise en place d'une évaluation du collège sous 3 formes.
 1. Une évaluation en interne par tous les acteurs
 2. Une évaluation effectuée par l'administration de tutelle,
 3. une évaluation par des observateurs indépendants et compétent

A court terme nous souhaitons l'extension vers un niveau primaire et un niveau lycée



La création et la promotion d'écoles pour des enfants tous différents.

Siège : 1 rue John Lennon, 49240 Avrillé Tel : 02 41 33 90 50

<http://asso.leonie.free.fr>

Membres du bureau

Président	Henricus Noordman
Présidente d'honneur	Carmen Louce
Vice président	Bernard de Sevin
Trésorier	Philippe Coutant
Trésorier adjoint	Luc Arbaud
Secrétaire	Chantal Charbonneau
Secrétaire adjoint	Marlène Broisin